

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 4 (1974)
Heft: 5

Artikel: Aux mamans
Autor: Clavel, G.-F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-830084>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Résidence CARINA

Faites un
SEJOUR-REPOS

en notre Résidence
3^{ème} âge

à Rolle (Vaud)

Pour 1 personne
fr. 55.- par jour

Pour un couple
fr. 80.- par jour

pension complète
services compris

Durant votre séjour, vous étudierez avec nos collaborateurs les différentes possibilités de **location** ou **achat (fr.95.000)** d'un studio, afin d'envisager l'approche du 3^{ème} âge, et vivre avec celui-ci entouré d'amis, dans un cadre **RESIDENTIEL.**

Renseignements

Residence CARINA

S/Rosey.ROLLE. 021/75.24.10



GESTION ADMINISTRATION
RESIDENCE 3ème AGE

GARA S.A.

Réalisation de haut standing
Garantie d'une vie heureuse

Demande d'informations
à retourner à GARA SA 60^{te} de Frontenex
1207 Genève

Nom: _____

Adresse: _____

Tel: _____

Aux mamans

Vous souvient-il des airs que chantaient vos mamans
Lorsque sur vos berceaux se penchaient leur visage
Au sourire divin, fait d'un heureux présage,
Le soir quand les étoiles montaient au firmament?

C'était un chant si doux qui par prolongement
Du souffle maternel apportait le message
De leur cœur en nos cœurs et forçait le passage
D'un bonheur infini prodigué tendrement.

O vous tous les enfants, chérissez votre mère,
De l'aimer, croyez-moi, le temps est éphémère
Faites que désormais pour qu'il se perpétue

Ce beau chant du berceau, par son rayonnement,
Ce chant ne soit jamais une voix qui s'est tue.
Que ta voix dans mon cœur chante toujours maman.

G.-F. Clavel

Pré-Pariset: des précisions!

Quelques précisions d'ordre de politique sociale sont à mentionner au sujet de la Résidence de la Fondation Pré-Pariset, à Pully. Les conditions d'admission sont les suivantes: Toute personne bénéficiaire de l'AVS, ou des prestations complémentaires, peut présenter une demande à la Prévoyance sociale. Par conséquent, si cette demande est acceptée, la personne aidée ne paiera en tout et pour tout que 18 francs au lieu de 50 francs par jour. Qui plus est, les personnes atteintes dans leur intégrité physique sont prises en charge par la Convention vaudoise d'hospitalisation, en ce qui concerne l'habillement, prothèses dentaires, etc... Autre précision: La personne ayant quelque argent, mettons 9000 francs sur un carnet d'épargne, paiera normalement le prix de la pension, mais sitôt atteint le plafond de 2000 francs, elle aura droit de faire une requête auprès de la Prévoyance sociale qui lui viendra en aide. En résumé, cet établissement médico-social modèle est à la portée de toutes les bourses. et cela même pour les gens ne résidant pas sur la commune de Pully.

Autocars

BURRI

2740 Moutier

Courses de plusieurs jours

ASCENSION Mystérieuse Camargue	23-26 mai 1974	Fr. 295.—
ASCENSION Hollande	23-26 mai 1974	Fr. 410.—
PENTECÔTE Autriche-Allemagne	1- 3 juin 1974	Fr. 245.—
Italie-Autriche	4- 6 juin 1974	Fr. 205.—
Italie-Autriche	10-12 juin 1974	Fr. 205.—
Italie-Yougoslavie-Autriche	17-22 juin 1974	Fr. 395.—
Fête de la Bière à Munich	21-23 sept 1974	Fr. 155.—